

Mais est-il besoin d'aller bien loin pour prouver que la dévotion envers le Très Saint Sacrement n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'être une dévotion chère aux enfants de saint François ? Ne voyons-nous pas à Québec, dans le sanctuaire du Très Saint Sacrement et de saint Antoine, les Sœurs Franciscaines Missionnaires agenouillées nuit et jour au pied de l'autel et offrant à Jésus leurs adorations, leurs expiations et leur supplications ? Et à Montréal, ne voyons-nous pas nos chers Tertiaires toujours au premier rang dans la confrérie de l'adoration nocturne et dans toutes les manifestations en l'honneur de Jésus-Hostie ? On entend parfois dire et répéter que le Tiers-Ordre ne professe de dévotion que pour saint François, qu'il a été institué dans ce but et qu'il est incompatible avec d'autres dévotions évidemment bien supérieures à celle-là : les dévotions au Saint Sacrement par exemple, ou à la sainte Vierge. Quelle insinuation ridicule ! Les Tertiaires vénèrent en saint François leur fondateur et leur Père ; mais ce n'est pas certes pour se faire rendre un culte que le Séraphique Père a institué le Tiers-Ordre ; les Tertiaires font profession de pratiquer les dévotions fondamentales de la vie chrétienne avec plus de ferveur que les chrétiens ordinaires et entre toutes, ils mettent au premier rang la dévotion au Saint Sacrement.

Les faits cités le prouvent évidemment et ces citations, nous pourrions les multiplier à l'infini. Dernièrement encore mourait à Paris le prince de la Tour d'Auvergne, Tertiaire et fervent disciple de saint François ; or il était président de l'adoration nocturne de Montmartre. Chaque mois sa dévotion au Sacré-Cœur dans le divin Sacrement le ramenait au sanctuaire de Montmartre ; ni la fatigue, ni l'éloignement, rien ne put jamais l'empêcher de s'acquitter de son devoir. Souvent pendant qu'à son hôtel on le croyait au repos, il s'en allait, accompagné d'un de ses amis, passer une partie de la nuit en adoration devant le Très Saint Sacrement.

Non, chers Lecteurs, le Tiers-Ordre de saint François n'a garde de négliger la dévotion à la Très Sainte Eucharistie ; son histoire depuis plus de sept siècles est là pour la prouver ; l'expérience des temps présents ne donnera pas le démenti aux temps passés. Nos chers Tertiaires ne seront pas infidèles à leur glorieux héritage : eux aussi ils seront toujours les premiers au poste d'honneur : assistance quotidienne à la sainte Messe, quand leurs occupations le leur permettent, sainte Communion, non seulement mensuelle, mais hebdomadaire même, visite au Très Saint Sacrement, heure d'adora-

tion et l
réparation
reux d'en
que par d
de saint
divin Sac

XXXX

No

Chapit
clercs. (1)



ne craindre
que s'ils ou

Chapitre
les clercs. (

Le bien
paix avec to
mais il leur
des clercs, e

(1) Légende

(2) Speculu